



ined

INSTITUT
NATIONAL
D'ÉTUDES
DÉMOGRA
PHIQUES

Les familles transnationales existent-elles dans les sources statistiques ? L'exemple de la France

Journée Scientifique Pôle Suds

« Familles à distance, familles à temps partiel Nord/Sud »

18 septembre 2014

Tatiana Eremenko, Université Bordeaux IV / INED



- Développement des travaux sur les familles transnationales (FT)
- Transformations des caractéristiques des FT liées aux changements dans les :
 - flux migratoires : pays d'origine et d'arrivée, sexe des migrants, motifs, conditions légales...
 - moyens de communications, de transports

Objectif de cette présentation

Pour analyser le phénomène des familles transnationales, son ampleur et son évolution, ses facteurs d'origine, il faut pouvoir :

- **Identifier et quantifier ces configurations familiales dans les sources statistiques**

Objectif de cette présentation :

- **Est-il possible de le faire aujourd'hui en France?**

Plan de la présentation

- Les défis posés par les familles transnationales à la démographie
 - Définitions et catégorisations
 - Indicateurs
 - Sources de données
- Les prestations familiales versée aux familles résidant à l'étranger
 - Présentation du dispositif et des informations statistiques disponibles
 - Evolution du nombre et des caractéristiques des familles résidant hors Europe
- Les familles transnationales : d'un regard administratif à un regard sociodémographique
 - Quantification et caractérisation des familles transnationales à partir des enquêtes MGIS et TeO

1 - Les défis posés par les familles transnationales à la démographie

Définitions et catégorisations (1)

- *Famille :*

- *en démographie :*

- *Liens conjugal ou filial*
 - *Cohabitation*



- *dans cette recherche :*

- *Lien filial (limite d'âge)*
 - *Pas de critère de résidence*

- *Famille transnationale :*

- *au moins l'un des parents réside en France*

- *au moins l'un des enfants réside à l'étranger (pays d'origine)*



Définitions et catégorisations (2)

- Lorsque nous avons définie la FT, quelles distinctions apporter quant à sa composition ?
- Caractéristiques des familles (cohabitantes) :
 - Présence du couple, avec distinction parent / beau-parent des enfants
 - Age et nombre d'enfants
- Caractéristiques des FT : dynamiques familiales et migratoires
 - Statut du couple parental : Sont-ils ensemble ? Où résident-ils? Si séparés, est-ce que l'un des parents est dans une nouvelle union ?
 - Lieu de naissance / lieu de résidence des autres enfants constituant la famille

Indicateurs

- Nombre absolu des FT
- Rapport du nombre de FT à une population de référence

	Effets de structure liés à ...		
Population	Age / Situation familiale	Lieu / moment de la formation de la famille	Ancienneté de présence sur le territoire
Ensemble des migrants	+	+	+
Migrants ayant au moins un enfant		+	+
Migrant ayant au moins un enfant né à l'étranger			+

Informations (minimales) nécessaires pour l'estimation des indicateurs :

- année de naissance et année de migration du parent
- lieu et année de naissance et lieu de résidence des enfants

Sources de données (1)

Source	Informations relatives au parent	Informations relatives à l'enfant
Recensement	+	Pas d'informations sur les enfants non-cohabitant
Enquêtes Famille : - Enquête Histoire Familiale (EHF) (1999) - Enquête Famille et Logements (EFL) (2011)	+	- EHF / EFL : Année de naissance / lieu de résidence - EHF : Lieu de naissance
Enquêtes spécialisées : - Mobilité Géographique et Insertion Sociale (MGIS) (1992) - Trajectoires et Origines (TeO) (2008)	+	+
Sources administratives ?		

Sources de données (2)

- Rapport du Haut Conseil de la Famille « **Ruptures et discontinuités que connaissent les familles avec des enfants à charge** » (2010)
 - Statistiques et réponses politiques
- « **L'éclatement géographique de la famille** »
 - Les parents en couple sans cohabiter
 - Les familles dont l'un des parents est à l'étranger
 - Le regroupement familial
 - L'incarcération d'un parent

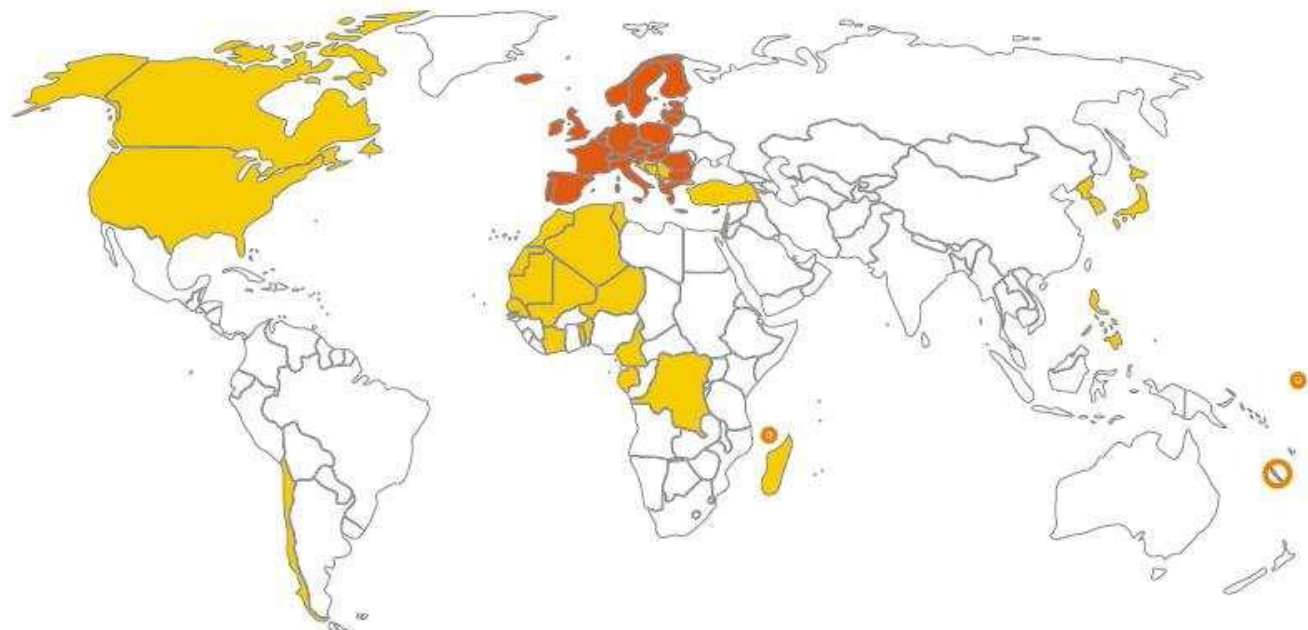
2 - Les familles résidant à l'étranger bénéficiaires des prestations familiales françaises

Description du dispositif

- Lorsqu'un ressortissant étranger résidant en France a des enfants au pays d'origine, ces derniers peuvent **parfois** bénéficier des prestations familiales
- 2 régimes:
 - Règlements européens : exportation de différents types des prestations familiales
 - Accords bilatéraux : versements d'un montant fixe
- Critères :
 - Nationalité
 - Activité : Règlements européens: activité salariée ou non, ou bénéficiaires du chômage
 - Accords bilatéraux: activité salariale
 - Enfants : à la charge du parent
- Organisme :
 - Centre de Sécurité Sociale des Travailleurs Migrants (CSSTM) créée en 1959
 - Devient le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) en 2002

Les pays avec lesquels la France a signé des conventions de sécurité sociale

▸ Les accords de sécurité sociale signés par la France dans le monde



■ REGLEMENTS COMMUNAUTAIRES

ALLEMAGNE
AUTRICHE
BELGIQUE
BULGARIE
CHYPRE
DANEMARK
ESPAGNE
ESTONIE
FINLANDE
FRANCE
GRECE

HONGRIE
IRLANDE
ITALIE
LETTONIE
LITUANIE
LUXEMBOURG
MALTE
PAYS-BAS
POLOGNE
PORTUGAL
REPUBLIQUE TCHEQUE

ROUMANIE
ROYAUME-UNI
SLOVAQUIE
SLOVENIE
SUEDE
ISLANDE
LIECHTENSTEIN
NORVEGE
SUISSE

■ DÉCRETS DE COORDINATION

MAYOTTE
NOUVELLE CALEDONIE
POLYNESIE FRANCAISE

■ CONVENTIONS BILATÉRALES

ALGERIE
ANDORRE
BENIN
BOSNIE-HERZEGOVINE
CAMEROUN
CANADA
CAP-VERT
CHILI
CONGO

COREE
COTE D'IVOIRE
CROATIE
ETATS-UNIS
GABON
GUERNESEY,
AURIGNY, HERM,
JETHOU
ISRAEL
JAPON

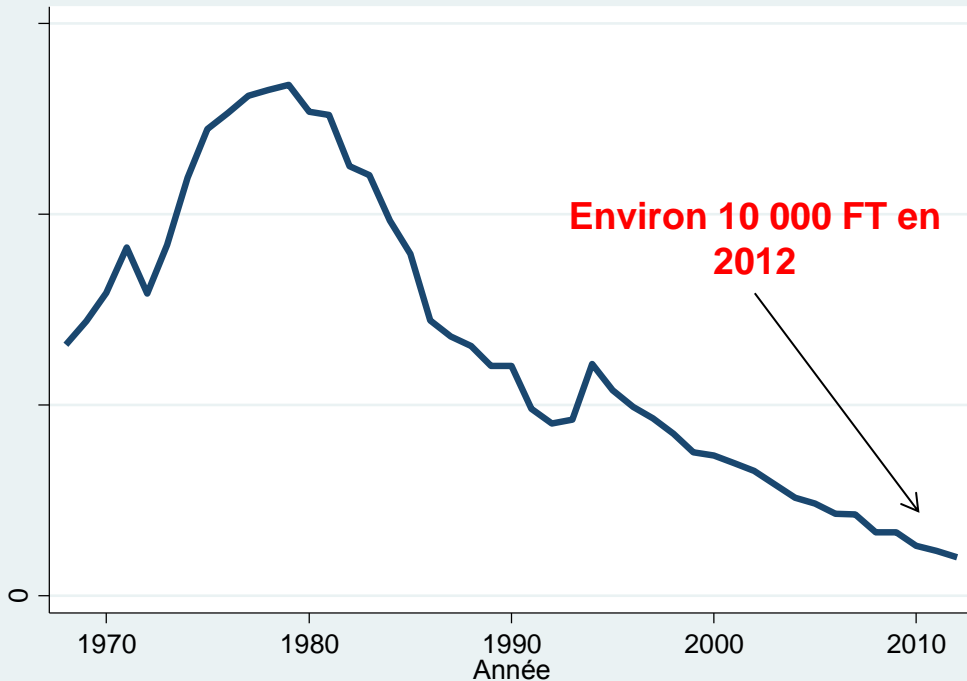
JERSEY
MACEDOINE (Ex R.Y)
MADAGASCAR
MALI
MAROC
MAURITANIE
MONACO
MONTENEGRO
NIGER

PHILIPPINES
QUEBEC
SAINT-MARIN
SENEGAL
SERBIE
TOGO
TUNISIE
TURQUIE

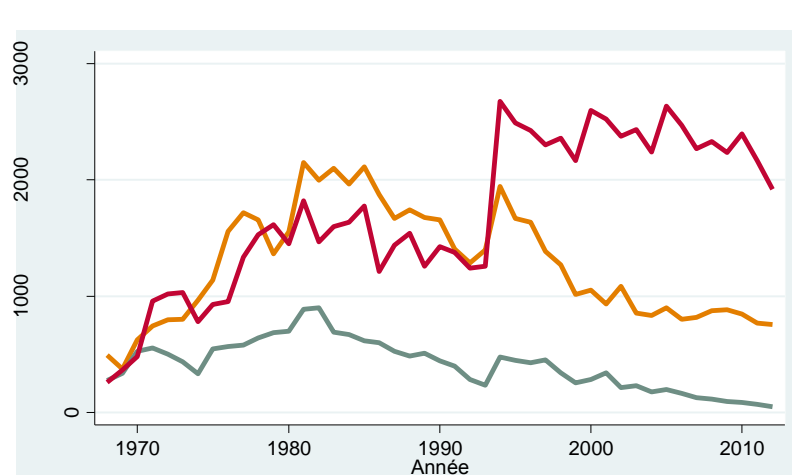
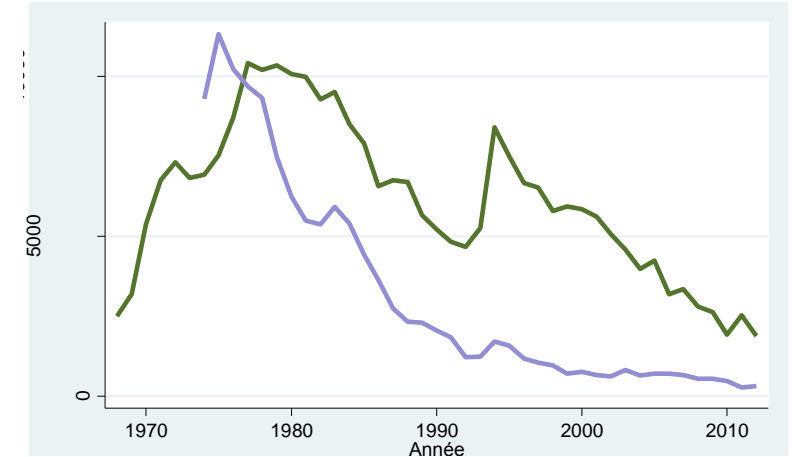
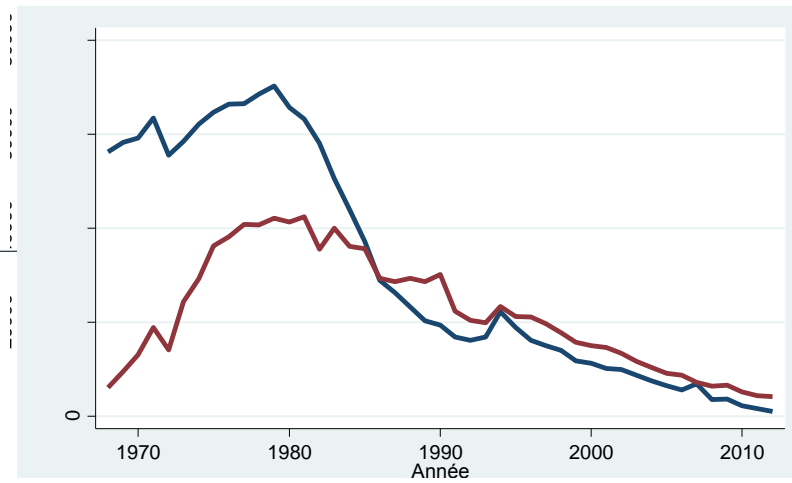
Les pays avec lesquels la France a signé des conventions bilatérales (2012)

Pays	PF versées aux travailleurs/chômeurs occupés en France - Familles à l'étranger		PF versées aux enfants à charge de titulaires de rentes AT-MP		PF versées aux travailleurs détachés accompagnés de leur famille		TOTAL	
	Nombre de bénéficiaires	Montants (euros)	Nombre de bénéficiaires	Montants (euros)	Nombre de bénéficiaires	Montants (euros)	Nombre de bénéficiaires	Montants (euros)
Algérie	953	153 081	18	1 717	1	8 167	972	162 965
Andorre	0	0			4	6 331	4	6 331
Bénin	0	0			0	0	0	0
Bosnie-Herzégovine	3	1 426			0	0	3	1 426
Cameroun					0	0	0	0
Cap-Vert	6	1 386			0	0	6	1 386
Congo	7	373			0	0	7	373
Corée					1	635	1	635
Côte d'Ivoire	34	1 971			1	5 631	35	7 602
Croatie	0	0			0	0	0	0
Gabon	0	0			0	0	0	0
Japon					0	0	0	0
Jersey					0	0	0	0
Macédoine	0	0			0	0	0	0
Madagascar	0	0			0	0	0	0
Mali	1 918	757 094			1	376	1 919	757 470
Maroc	4 177	2 570 646			10	23 450	4 187	2 594 096
Mauritanie	49	4 788			0	0	49	4 788
Monaco	0	0					0	0
Monténégro	1	1 372			0	0	1	1 372
Niger	0	0			0	0	0	0
Philippines					1	1 528	1	1 528
Québec					1	1 835	1	1 835
Sénégal	756	235 042			1	1 655	757	236 697
Serbie	0	0			0	0	0	0
Togo	2	334			0	0	2	334
Tunisie	1 888	880 027			3	10 245	1 891	890 272
Turquie	319	132 719			1	912	320	133 631
Sous-total 2012	10 113	4 740 258	18	1 717	25	60 765	10 156	4 802 741

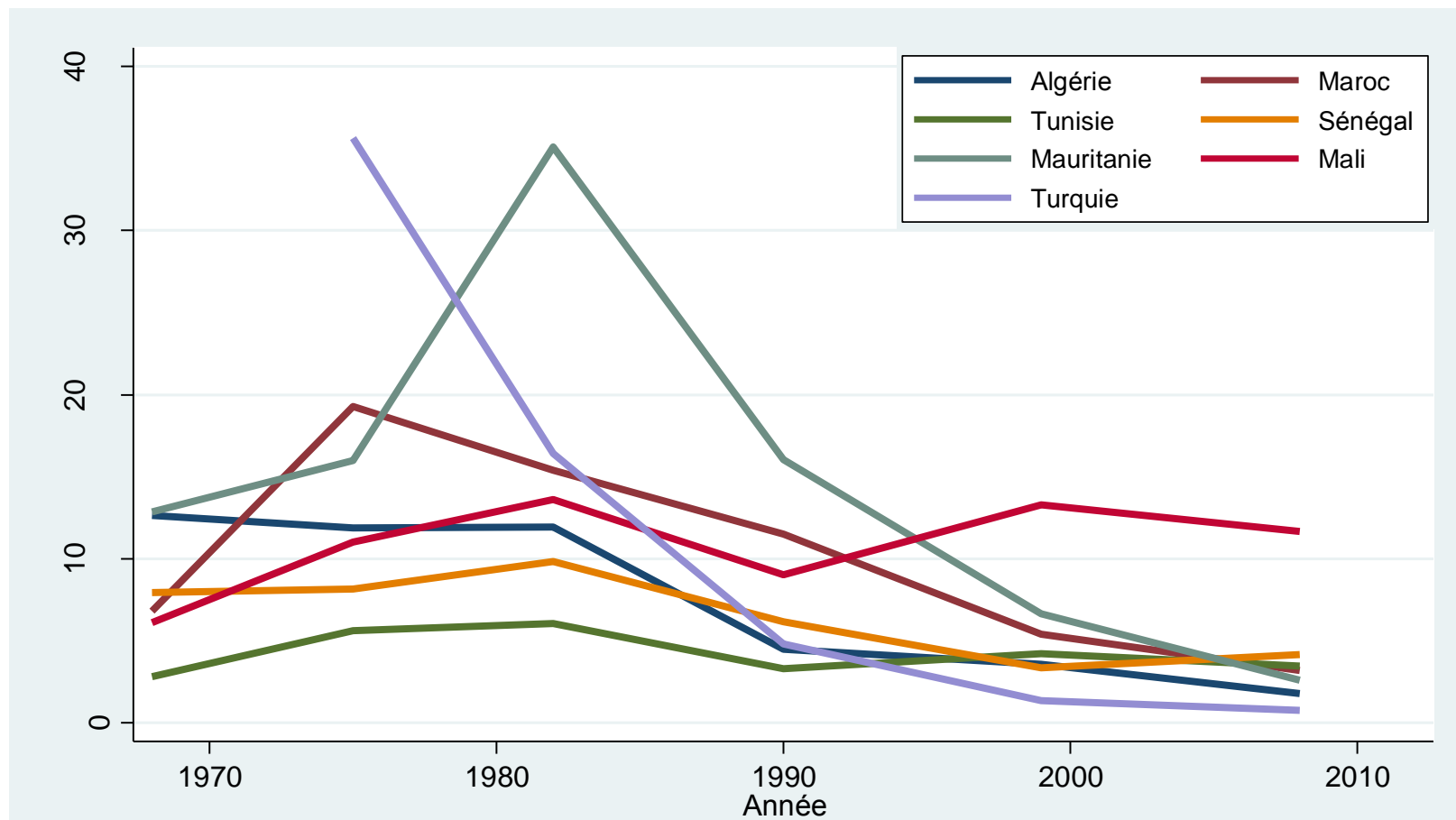
Familles bénéficiaires des prestations familiales à l'étranger selon la nationalité du travailleur en France, 1967-2012



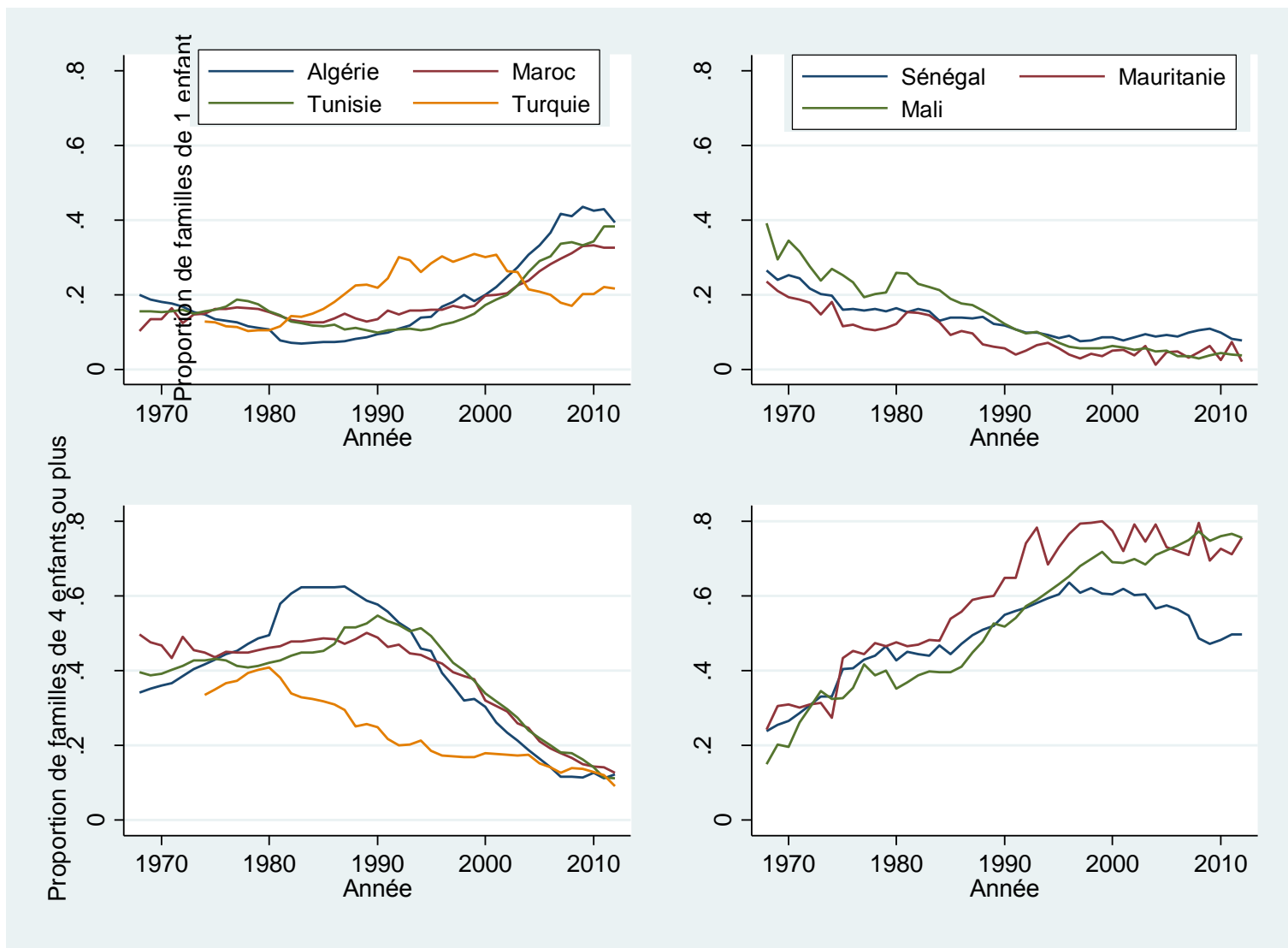
Source: CLEISS. Estimations de l'auteur



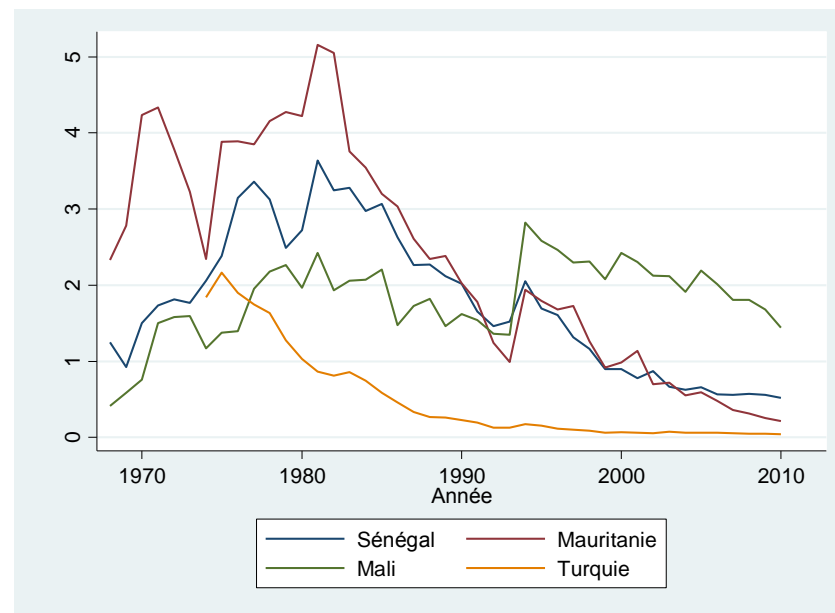
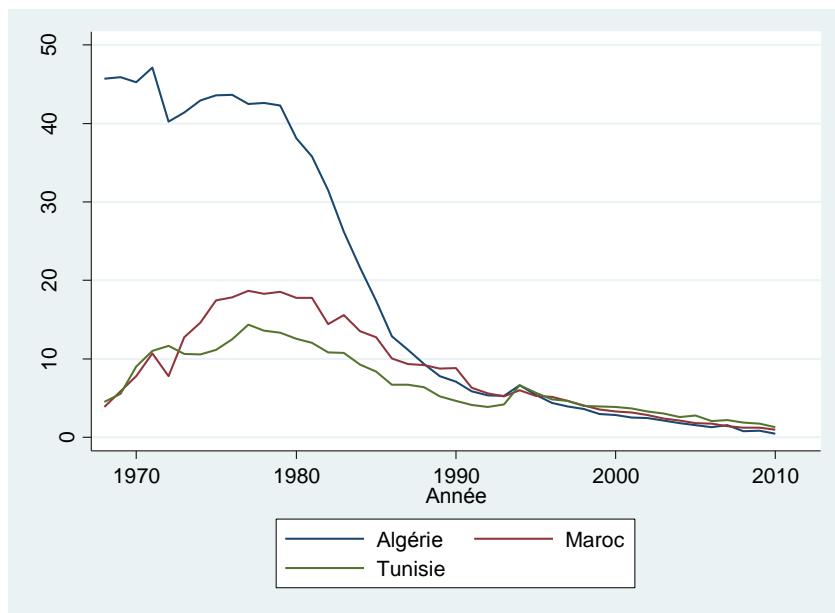
Rapport de FT au nombre d'immigrés actifs âgés de 25 à 59 ans



Proportion de familles de 1 et 4+ enfants résidant à l'étranger



Proportion d'enfants mineurs* ayant un parent migrant en France selon leur pays de résidence



Source: CLEISS. United Nations World Population Prospects.

* Les limites d'âges diffèrent selon les pays et les périodes entre 14 et 17 ans

3 - Les familles transnationales : d'un regard administratif à un regard sociodémographique

Champ des enquêtes MGIS (1992) & TeO (2008)

		Champ de l'enquête : type de ménage	
		Ménages ordinaires	Ménages collectifs (foyers de travailleurs)
Champ de l'enquête : origine géographique des immigrés	Espagne et Portugal Algérie et Maroc Afrique Noire Turquie Asie Sud-est	MGIS / TeO	MGIS
	Autres pays d'origine	TeO	X

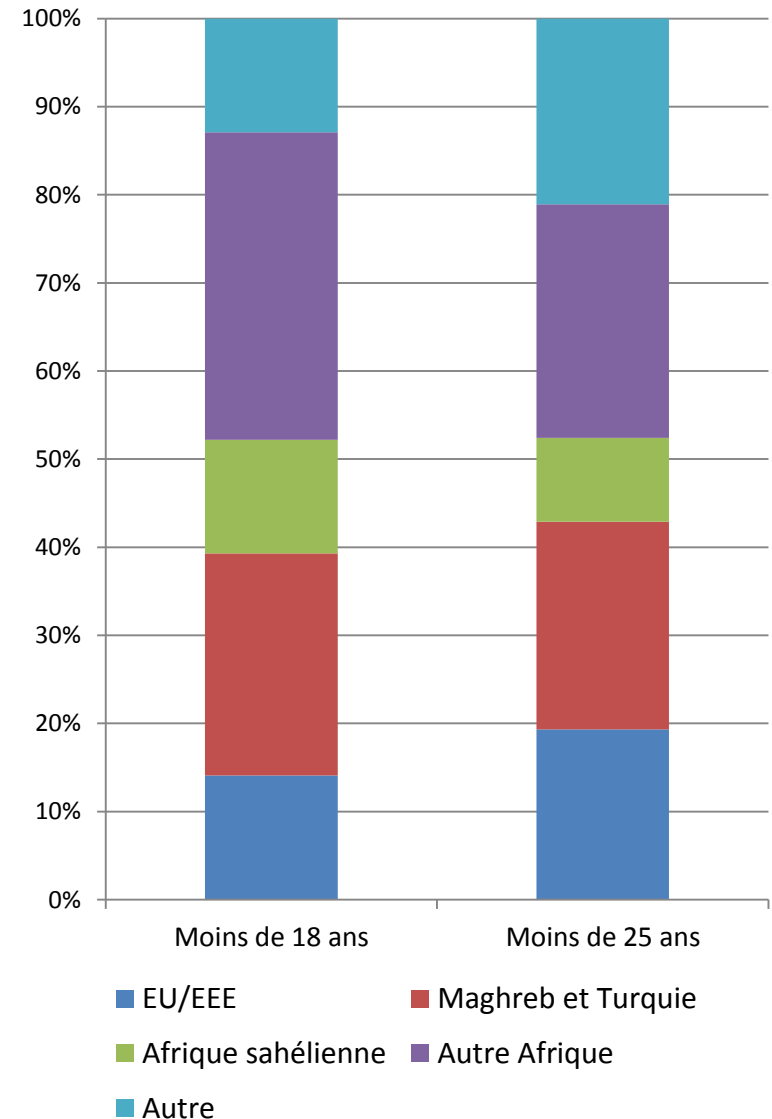
Comparaison des effectifs obtenus à partir des données administratives / enquêtes

CHAMP: FT avec des enfants à charge (âgés de moins de 18 ans)

Année / Enquête	Pays d'origine	Type de logement			CLEISS
		Ménages ordinaires	Foyers de travailleurs	Ensemble	
MGIS (1992)	Algérie	23 029	20 653	43 682	16 177
	Maroc	16 607	10 655	27 263	20 388
	Turquie	1 367		1 367	1 215
	Afrique subsaharienne	7 413	9 443	16 856	2 808
	Total	48 417	40 751	89 168	40 588
TeO (2008)	Maghreb et Turquie	18 080			13 279
	Afrique subsaharienne	34 284			3 315
	Total	52 364			16 594

Pays d'origine de l'ensemble des FT (2008)

Pays de résidence	FT - enfants moins de 18 ans	FT – enfants moins de 25 ans
EU/EEE	10 100	24 000
Maghreb et Turquie	18 100	29 300
Afrique sahélienne	9 200	11 800
Autre Afrique	25 100	32 900
Autre	9 300	26 100
Total	71 700	124 100



Les configurations familiales transnationales identifiées dans les enquêtes sont plus « complexes »



- Le nombre d'enfants résidant à l'étranger est plus petit :
 - Sources administratives : seulement 33% des FT au Maghreb / Turquie et 5% des FT en Afrique subsaharienne ont un enfant résidant à l'étranger
 - Enquêtes : dans 2/3 des familles seul un enfant réside à l'étranger, quel que soit le pays d'origine
 - *Importance de la réunification partielle des enfants*
- Le modèle « homme migrant / femme au pays » n'est pas majoritaire :
 - Dans 50% des familles seul le père réside en France,
 - mais 20% des FT où les deux parents et 30% où la seule mère résident en France
 - % de mères migrantes atteint 50% pour les pays d'Afrique hors Maghreb et Sahel
- Des familles divisées entre deux territoires :
 - Dans 1 familles sur 3 une réunification partielle des enfants a déjà eu lieu
 - Dans 3 familles sur 5 des enfants sont nés en France

Discussion

- L'existence des FT s'inscrit dans un processus plus vaste de la « complexification » des parcours de vie des personnes
 - Cependant il existe une spécificité propre aux populations migrantes due à la distance géographique entre les membres, la traversée des frontières nationales, les contraintes légales...
- **Oui**, il est possible d'identifier les FT en France aujourd'hui à l'aide des sources de données existantes :
 - Sources administratives :
 - Avantages : série longue -> perspective historique
 - Limites : sélection des familles, informations disponibles
 - Enquêtes statistiques:
 - Avantages : plus d'informations
 - Limites : périodicité, effectifs
- **Mais** des progrès restent à faire quant au développement des outils – indicateurs, données – pour l'analyse des FT

Merci de votre attention !

***Toutes vos questions ou remarques sont les bienvenues :
tatiana.eremenko@ined.fr***